

Des démarches sont faites auprès des compa- gies de chemin de fer, en vue d'obtenir que ceux des adhérents, qui habitent la province et désirent prendre part aux travaux des assemblées générales, puissent se rendre à Paris en bénéficiant d'une réduction de tarif. Les membres du congrès se- ront prévus en temps utile du résultat de ces démarches.

L'AGITATION EN PORTUGAL

Liabonne, 21 janvier. — Les officiers de l'adminis- tration militaire ont demandé l'autorisation d'abandonner, tous les mois, un jour de leur soldo pour permettre l'acquisition de cuirassés et autres engins de défense.

Le bruit court que le gouvernement portugais aurait mandé à Liabonne ses ambassadeurs à Ber- lin et Vienne pour les consulter sur la façon d'in- viter les puissances à intervenir dans le conflit Anglo-Portugais.

Paris, 21 janvier. — Les journaux de Liabonne confirment que le Roi Dom Carlos a écrit à la Reine Victoria une lettre dans laquelle il lui dit que la situation du pays et l'état des esprits le forcent à rendre à l'Angleterre l'ordre du Bain, et à ne pas accepter celui de la Jarretière, qui lui a été offert à l'occasion de son élévation au Trône.

Liabonne, 21 janvier. — L'Association commer- ciale a résolu de restreindre le commerce avec l'An- gletère.

La population de Séboul a empêché un commer- çant portugais d'embarquer des marchandises sur un vapeur anglais. Le bâtiment est parti sans chargement.

Les commis voyageurs de plusieurs maisons françaises, américaines et allemandes sont déjà arrivés à Liabonne pour placer leurs articles.

Le gouvernement prêche des réformes, en ce qui concerne les colonies, la guerre et la ma- rine.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Suite de la séance du mardi 21 janvier 1890

Présidence de M. Floquet, président

INTERPELLATION DE M. CHICHÉ

L'ordre du jour appelle la discussion de l'inter- pellation de M. Chiché sur les récentes nominations à des postes élevés de la magistrature.

M. le Président. — La parole est à M. Chiché.

M. Chiché. — L'opinion publique s'est émue de certaines nominations dans la magistrature que rien ne justifiait et qui avaient l'air d'un acte de suffrage universel. (Protestations à gauche.)

La protection puissante du ministre était le seul titre m'a paru intéressant de le signaler à l'attention pour voir s'il se trouverait une majorité pour le appuyer.

De pareils actes de favoritisme sont incompatibles avec un régime démocratique.

Des magistrats ont pris la Chambre comme chemin de fer pour venir les lenteurs de l'avancement hiérarchique. (Applaudissements à droite) et le contributeur éprouve une légitime suspicion en retrouvant dans la robe du juge l'administrateur de la ville, et les magistrats stériles devant un juste mécontentement en se voyant ainsi frustrés de l'avancement sur lequel ils étaient en droit de compter. (Applaudissements à droite. — Rumeurs à gauche.)

C'est ainsi qu'ont été nommés : MM. Rodat, Sabatier, Durand, Verrier, etc.

Les applaudissements de gauche soulignent cha- cun de ces noms. — Est-ce que vous n'avez pas sollicité, en 1887, une justice de paix. (Rires à gauche.)

M. Chiché. — Oui, en 1887, j'ai adressé à M. Fallières une demande de justice de paix. (Nouveaux rires à gauche.)

Je ne l'ai pas obtenue; étant un homme indépen- dant, j'ai été repoussé.

M. le Président. — M. Chiché a été nommé avocat général, mais vous dites que vous n'avez pas obtenu la justice de paix. (Rires à gauche.)

M. Chiché. — Mais la qualité de candidat à la députation n'est pas un déshonneur.

M. Chiché. — Ne pensez-vous pas que M. Clément-Durand, qui est un magistrat, n'aurait pas dû être nommé à la députation ?

M. le Président. — Les députés ont le droit de proposer des nominations. (Applaudissements à gauche.)

M. Chiché. — Mais la magistrature est un corps à part, et les nominations doivent être faites par le ministre de la Justice.

M. le Président. — Les nominations sont faites par le ministre de la Justice. (Applaudissements à gauche.)

M. Chiché. — Mais le ministre de la Justice est un magistrat, et il ne peut pas faire de nominations.

M. le Président. — Le ministre de la Justice est un magistrat, et il ne peut pas faire de nominations. (Applaudissements à gauche.)

M. Chiché. — Mais le ministre de la Justice est un magistrat, et il ne peut pas faire de nominations.

M. le Président. — Le ministre de la Justice est un magistrat, et il ne peut pas faire de nominations. (Applaudissements à gauche.)

M. Chiché. — Mais le ministre de la Justice est un magistrat, et il ne peut pas faire de nominations.

M. le Président. — Le ministre de la Justice est un magistrat, et il ne peut pas faire de nominations. (Applaudissements à gauche.)

M. Chiché. — Mais le ministre de la Justice est un magistrat, et il ne peut pas faire de nominations.

M. le Président. — Le ministre de la Justice est un magistrat, et il ne peut pas faire de nominations. (Applaudissements à gauche.)

M. Chiché. — Mais le ministre de la Justice est un magistrat, et il ne peut pas faire de nominations.

M. Dreyfus. — Dites donc qu'il est consul italien (sensation).

M. Arène termine au milieu du bruit en prenant à partie les boulangiers sur leur libéralité électo- rale.

La clôture est prononcée.

M. Bischoffheim est invalidé par 210 voix contre 145. (Applaudissements. — Mouvements divers.)

La séance est levée à 6 h. 30. Séance jeudi.

SÉNAT

Séance du mardi 21 janvier 1890

Présidence de M. le Royer, président

La séance est ouverte à trois heures.

Le Sénat adopte le projet de loi portant réglemen- tation définitive du budget de 1878, après les obser- vations de M. Halévy sur les irrégularités commises au sujet des comptes de l'exposition de 1878 et de l'émission du 3 0/0 amortissable.

La prochaine séance est fixée à jeudi, à 3 heures. La séance est levée à 5 heures 45.

DANS LES COULOIRS

La loi Barthe contre la presse

Paris, 21 janvier. — Comme il fallait s'y attendre, les opportunistes du Sénat ont élu une commission favorable à la loi Barthe, dirigée contre la liberté de la presse.

Sur neuf membres, un seul, M. Lavertujon, sénateur de la Gironde, est hostile à cette proposition.

Les autres membres sont MM. Cordelet, Dusserre, Bozian, Trarieux, Barthe, Lencel, de Cassagnac, Mazeau.

Ces derniers, pour le plupart, réclament plutôt une aggravation de la loi Barthe.

Le régime des raiains secs

La commission chargée de l'examen de la proposi- tion de M. Grille sur le régime des raiains secs ser- vant à faire du vin est ainsi composée :

MM. Doucet, Combes, Griffé, de Vermeil, Mathieu, Berthelot, de Carné, Garisson, Guvot, Lavalline.

La majorité est favorable à la proposition.

Le nouveau ministre espagnol

Madrid, 21 janvier. — M. Guillou, au dernier moment, a refusé le portefeuille des colonies. Le comte de Venegas, officier au corps de Venegas, descendant, en ligne directe, de Christophe Col- omb, qui a accepté.

Léon XIII malade

Rome, 21 janvier. — L'état du Pape, atteint d'influenza, menace de s'aggraver. Le docteur Cerrilli qui le soigne, craignant des complications, a demandé une consultation.

Le Pape consulté, a accepté à la condition tou- tefois que le docteur Bacchi soit exclu des médecins consultants.

A Obok

Paris, 21 janvier. — M. Lagarde, gouverneur d'Obok, a fait savoir par télégramme, qu'une bande de pillards somalis, avait tiré quelques coups de fusil sur une petite caravane, partie de Djibouti pour l'intérieur.

Les pillards ont été facilement dispersés. Un des hommes de l'escorte a été légèrement blessé.

M. Lagarde fait surveiller la région par les milices.

Il ne faut pas confondre cette affaire, sans im- portance, avec l'attaque de la caravane qui a eu lieu entre Zeilali et Harrar, c'est à dire en dehors des territoires soumis à la France, et dans laquelle deux missionnaires ont été tués.

Le bacille de l'influenza

Vienne, 21 janvier. — Un médecin viennois, le docteur Golles, a découvert, dans les expectorations des malades, le bacille de cette maladie.

Ce bacille présente une grande ressemblance avec celui de la pneumonie.

Un rapport sur ce sujet sera déposé, jeudi, à la Société de médecine.

Le bruit d'un complot nihiliste

St-Petersbourg, 21 janvier. — Tous les bruits répandus sur les journaux anglais, allemands et autrichiens au sujet d'un complot nihiliste contre la vie du Tsar sont complètement faux.

La mort de M. Belcastel

Paris, 21 janvier. — Un des membres qui ont tenu l'un des rôles les plus marquants à l'Assemblée nationale, M. de Belcastel, vient de mourir des suites d'une pneumonie.

M. de Belcastel a été le défenseur ardent des opinions religieuses et monarchiques. Il fut au premier rang de ceux qui combattirent le gouver- nement de M. Thiers. C'est lui qui fut l'un des or- ganisateurs du fameux pèlerinage de Faray-le-Monial où 300 représentants du peuple votèrent solennellement la France au Sacre-Cœur.

M. de Belcastel a toujours siégé à l'extrême droite. Les électeurs l'ont rendu à la vie privée en 1879.

La messe du 21 janvier

Paris, 21 janvier. — Ce matin, à 10 heures, à St-François-Xavier, a été célébrée, à la demande de M. le comte de Paris, la messe anniversaire du 21 janvier.

Les députés de la droite

Paris, 21 janvier. — Les députés de la droite sont convoqués par plusieurs de leurs collègues, en leur nom personnel, pour une grande réunion qui aurait lieu, jeudi matin, à neuf heures, rue de Bourgogne, et dans laquelle on délibérerait sur la situation.

Parmi les signataires de cette convention, citons MM. de Larochevaud, de Maille, de Soland, de Mackan, de Cassagnac, Hely d'Oissel, Dom- pierre d'Hornoy.

Présentation de Danga

Paris, 21 janvier. — M. Deblair, l'exécuteur des hautes œuvres, et ses aides, arrivent, ce soir, à 12 heures 25, pour Nancy, où ils arriveront demain matin.

L'exécution de Danga aura lieu jeudi matin.

Dom Pedro à Cannes

Cannes, 21 janvier. — Le duc de Nemours, venant visiter l'empereur du Brésil, est arrivé.

On attend le prince, la princesse de Joinville, et le duc de Penthièvre.

La santé de Dom Pedro est aujourd'hui bien meilleur que celle de son oncle.

La duchesse de Nemours est arrivée aujourd'hui, venant rejoindre le duc de Nemours, ici depuis hier.

Dom Pedro attendait la duchesse à la gare.

Le cardinal-archevêque de Lyon est arrivé égale- ment. Il passera quelques jours à Cannes.

M. Corvillain

Anvers, 21 janvier. — M. Corvillain, le directeur de la trop célèbre cartouche, qui fit explosion, et causa l'incendie des docks de pétrole, a été transporté aujourd'hui de la prison cellulaire d'Anvers, à celle de St-Gilles.

Il est parti par l'express de 11 heures 10, accom- pagné par deux gendarmes en bourgeois.

On sait que M. Corvillain a fait appel du juge- ment du tribunal correctionnel d'Anvers. C'est donc pour assister au débat de la cour d'appel qu'il a quitté notre prison.

Le nouveau ministre espagnol

Madrid, 21 janvier. — M. Guillou, au dernier moment, a refusé le portefeuille des colonies. Le comte de Venegas, officier au corps de Venegas, descendant, en ligne directe, de Christophe Col- omb, qui a accepté.

Léon XIII malade

Rome, 21 janvier. — L'état du Pape, atteint d'influenza, menace de s'aggraver. Le docteur Cerrilli qui le soigne, craignant des complications, a demandé une consultation.

Le Pape consulté, a accepté à la condition tou- tefois que le docteur Bacchi soit exclu des médecins consultants.

A Obok

Paris, 21 janvier. — M. Lagarde, gouverneur d'Obok, a fait savoir par télégramme, qu'une bande de pillards somalis, avait tiré quelques coups de fusil sur une petite caravane, partie de Djibouti pour l'intérieur.

Les pillards ont été facilement dispersés. Un des hommes de l'escorte a été légèrement blessé.

M. Lagarde fait surveiller la région par les milices.

Il ne faut pas confondre cette affaire, sans im- portance, avec l'attaque de la caravane qui a eu lieu entre Zeilali et Harrar, c'est à dire en dehors des territoires soumis à la France, et dans laquelle deux missionnaires ont été tués.

Le bacille de l'influenza

Vienne, 21 janvier. — Un médecin viennois, le docteur Golles, a découvert, dans les expectorations des malades, le bacille de cette maladie.

Ce bacille présente une grande ressemblance avec celui de la pneumonie.

Un rapport sur ce sujet sera déposé, jeudi, à la Société de médecine.

Le bruit d'un complot nihiliste

St-Petersbourg, 21 janvier. — Tous les bruits répandus sur les journaux anglais, allemands et autrichiens au sujet d'un complot nihiliste contre la vie du Tsar sont complètement faux.

La mort de M. Belcastel

Paris, 21 janvier. — Un des membres qui ont tenu l'un des rôles les plus marquants à l'Assemblée nationale, M. de Belcastel, vient de mourir des suites d'une pneumonie.

M. de Belcastel a été le défenseur ardent des opinions religieuses et monarchiques. Il fut au premier rang de ceux qui combattirent le gouver- nement de M. Thiers. C'est lui qui fut l'un des or- ganisateurs du fameux pèlerinage de Faray-le-Monial où 300 représentants du peuple votèrent solennellement la France au Sacre-Cœur.

M. de Belcastel a toujours siégé à l'extrême droite. Les électeurs l'ont rendu à la vie privée en 1879.

La messe du 21 janvier

On estime que l'élection présidentielle, qui aura lieu en 1892, nuirait considérablement à la grande entreprise commerciale et industrielle qui sera probablement ajournée jusqu'en 1894.

Un succès conservateur

Elections au Conseil général, Canton de Van- douvre (Aube).

MM. Kippel, catholique... 1 044 voix, élu. Croissant, rouge... 810

Le commerce de la France

En décembre 1889, l'excès de nos importations sur les exportations s'est accru, sur décembre 1888, de quatorze millions de plus.

La rage

On lit dans le Bulletin Médical :

« Depuis le dernier cas de mort par la rage sur- venu à l'Institut Pasteur, malgré les inoculations, (deux hommes, tués en juillet, mort le 21 août 1889), cinq mois se sont écoulés.

« Pendant ce laps de temps, huit cent cinquante personnes ont été atteintes, et dans ce nombre, il n'y a pas eu un seul décès.

« Comme on le voit, la statistique du traitement de la rage, si encourageant et dans ses débuts, s'est en- core améliorée par la pratique, et les résultats ac- tuels dépassent l'espérance que l'on avait pu conce- voir à l'époque.

« Ces heureux résultats peuvent s'expliquer de di- verses façons : il y a d'abord ce fait qu'en général les malades viennent se faire traiter plus rapidement, mais il y a aussi un autre fait, c'est que les modi- fications dans la technique des inoculations. C'est ainsi qu'à l'heure actuelle, la quantité de liquide injecté est en général plus considérable qu'en 1889.

« En outre, lorsque les blessures sont particulière- ment dangereuses (morsures multiples et profondes, morsures à la face et à la tête), les malades sont traités, comme la moitié de trois jours, sans injections, non plus seulement en un seul jour, mais deux jours consécutifs.

La France dans la mer Rouge

M. Rienne, sous-secrétaire d'Etat aux colonies, interviewé par un rédacteur de l'Estafette, dit :

« En effet, une caravane française a été attaquée, il y a trois jours environ. Je savais, d'ailleurs, depuis quelque temps, qu'il y avait eu une agitation rapide dans le pays, et que plusieurs tribus de pillards mé- moignaient d'intentions hostiles à l'égard de nos ca- ravanes.

« Mais cette première agression a été vivement ré- primée par les milices somalaises au service de la France, et M. Lagarde, gouverneur d'Obok, m'a avisé depuis que l'agitation tendait à se calmer. Nous sommes fermement décidés à ne pas tolérer des sou- lèvements. Il n'y a donc nullement lieu de s'inquiéter d'un fait isolé.

« Vous pourriez affirmer que nos communications et notre commerce avec Harrar ne sont pas menacés.

« Ce n'est pas l'Angleterre qui avait des visées sur l'Harrar, mais plutôt l'Italie, notre voisine à l'Est.

« L'Italie, victorieuse du roi Ménélik, a des prétentions sur toute l'Abyssinie, et nous a déjà soumis à diverses reprises sur les côtes d'Obock, le Harar gouverné par le neveu de Ménélik.

« Il n'y a rien d'officiel dans ces prétentions. J'ai cru naïvement que l'Italie avait des visées sur l'Harrar, et officieusement également, nous avons pré- venu le gouvernement italien que nous ne saurions accepter une occupation de l'Harrar.

SITUATION METEOROLOGIQUE. — Roubaix 22 janvier. — Hauteur barométrique : 766. — Température : A 7 heures du matin 3 degrés au-dessus de zéro. A 11 heures du soir... 8 degrés au-dessus de zéro. A 5 heures du soir... 6 degrés au-dessus de zéro.

Paris, 21 janvier. — Les fortes pressions qui cou- vrent le nord-ouest et le nord de l'Europe se propa- gent encore vers le sud et s'étendent aujourd'hui jusqu'à l'Italie. Les fortes pressions forment mainte- nant deux axes bien distincts : l'un occupe l'Espa- gne, l'autre l'est de la Russie. Une hausse baromé- trique a lieu sur la mer du Nord et la Manche, mais une nouvelle baisse est signalée en Irlande, où le vent souffle fort du Sud-Ouest, et les mauvais temps vont continuer sur les côtes d'Espagne.

Les vents sont généraux : elles ont été accompagnées d'orages en Gascogne et dans l'ouest de l'Allemagne, et de pluies sur les côtes d'Espagne. Les vents du Nord et du Sud, le thermomètre mar- quait — 27 degrés à Arkhangel, 2 à Oleska, Copenha- gne, 10 à Rome et à Alger.

Température maximum : 9 degrés 3 ; minimum : 0 degré 3.

En France, le temps est assez doux et à averse, à Paris, hier, ciel nuageux l'après-midi, pluie la nuit.

NOUVELLES MILITAIRES

Les grandes manœuvres de 1890. — Nous avons annoncé que d'importantes manœuvres de 1890 seraient organisées au camp de Châlons. Ces manœuvres s'effectueront du 9 au 23 septembre.

Le 1er corps, concentré à Cambrai, sous les ordres du général Jamont, opérera contre le 2e corps, au commandement du général de division de Lamoignon. Les manœuvres du conseil supérieur de la guerre, aura la direction de la partie des manœuvres pendant laquelle les corps d'armée opéreront l'un contre l'autre, en présence des missions d'officiers d'Etat-Major.

Il est possible que M. le président de la Républi- que se rende à Péronne pour assister à la revue et au défilé des deux corps d'armée à l'issue des manœuvres d'automne.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Le Diner de la Bettevare. — Dimanche a eu lieu à Roubaix, au Grand-Véfour, l'assemblée générale de l'Association des Enfants du Nord et du Pas-de-Calais (Diner de la Bettevare).

L'assemblée a été présidée par M. de Scaer, président de la cotisation annuelle et à 7 fr. le prix des banquettes, qui auront lieu à jours fixes : les premiers mardi, mercredi, samedi, avril et juin. L'assem- blée a constitué de la façon suivante le bureau de 1890.

Président, M. Boucher-Cadart, président de chambre à la Cour ; vice-président, M. Jacques, député de la Seine ; membres du comité, MM. Verrier, Maréchal, Pottier, général L'Héritier, Koubat, Bresselles, Hattu, Hudelist, Gout- tier et Vincent.

J.-J. Weerts au Luxembourg. — Nos lecteurs se souviennent du tableau de notre concitoyen J.-J. Weerts, intitulé La mort de Joseph Bava, et qui, après un immense succès au Salon de Paris, fut acquis par l'Etat pour le musée de la Ville de Paris. Nous apprenons avec plaisir que cette œuvre, qui, depuis trois ans, était placée à l'École, dans un des salons du président de la République, vient d'être achetée par le Luxembourg.

venu vous-même... vous étiez là quand il a poussé le loyauté jusqu'à excuser de ses laides traits en- traîner au bal de l'Opéra et le scrupule jusqu'à me demander pardon.

— Si l'avez pas d'autre tort que celui-là, je ne douterais pas de lui. Les drôlesses qu'on ren- contre au bal de l'Opéra ne sont pas des rivales à redouter pour une jeune femme. Mais il y en a de plus dangereuses...

— Dans le monde où nous vivons, je le sais... et je ne les crains pas. M. de Scaer a fait ses preuves, dimanche, pendant la visite de Mme de Ma- zatlan. Je ne crois pas qu'il existe une beauté plus parfaite... et plus séduisante. Eh bien ! M. de Scaer ne s'est occupé d'elle que tout juste assez pour être poli.

— Vraiment ? Il m'avait semblé au contraire que cette marquise n'inspirait de la jalousie.

— J'ai pu en concevoir, mais j'en suis vite re- venue. Et la preuve, c'est que je n'ai rien dit quand vous l'avez invitée à venir nous voir en Bre- tagne.

— J'ai en tort. Mon excuse est que je ne savais pas ce que je faisais.

— Que savez-vous donc ?

— Que cette femme n'est qu'une intrigante.

— Vous dites qu'elle possédait à Cuba des ter- res... des mines...

— J'ai appris qu'elle les a vendues et qu'elle vient à Paris chercher fortune... et j'ai appris bien d'autres choses encore. Ce n'est pas pour une cuve de charité qu'elle s'est présentée ici... c'est pour y reconstruire...

— Qui ? interrompit Solange, qui pâlisait à vue d'œil.

Mais, ce mercredi, le valet de chambre est trois convives à servir. Le déjeuner n'en fut pas plus gai pour cela.

Solange boudait ; son père avait l'air soucieux et contrairement à ses habitudes, la dame de compagnie ne desserrait les dents que pour manger.

« Ce n'était pas qu'ils n'eussent rien à se dire, mais la présence d'un domestique les empêchait d'aborder des sujets intéressants — encore un des inconvénients de la richesse — et ils étaient trop préoccupés pour échanger des paroles insignifiantes.

La conversation ne s'engagea qu'au dessert, après que M. de Bernage eût renvoyé le valet de chambre, et ce fut sa fille qui entama l'entretien en disant :

— Est-ce que M. de Scaer est malade ?

— Je ne crois pas, répondit le père. Pourquoi me demandez-tu cela ?

— Parce que je m'étonne de ne l'avoir pas vu depuis dimanche.

— Est-ce à dire que tu l'attends de son absence.

— Un peu, je l'avoue. Sans doute, il a de bon- nes raisons pour s'absentir, mais ces raisons, je les voudrais les connaître, et j'exigerais qu'il me les explique. Du reste, mon cher père, je sais l'occasion de vous déclarer que la situation n'est plus tenable ni pour lui, ni pour moi.

— Comment cela ?

— Voilà six mois que nous sommes fiancés, il est temps d'en finir.

— C'est absolument mon avis.

— Alors, qu'attendez-vous pour fixer la date de notre mariage ? Si vous continuez à la renvoyer

sur calendes grecques, autant vaudrait dénier qu'il ne se fera jamais.

— En serais-tu très fâché ? demanda Bernage en regardant sa fille dans le blanc des yeux.

Solange rougit et baubuta :

— Quelle singulière question !

— Toute naturelle, au contraire. Je tiens à con- naître le fond de ta pensée.

— Sur qui ?

— Sur ce mariage, parle !

— Ne savez-vous pas que je le désire ?

— Je sais que tu as consenti à épouser M. de Scaer...

— C'est vous qui me l'avez proposé.

— Parfaitement... mais je ne sais pas si tu y tiens.

— En vérité, mon père, je ne vous comprends pas. Où voulez-vous en venir ?

— A te priver de réfléchir, avant de te lier pour la vie.

— Encore une fois, mon père, il y a six mois que je réfléchis.</